

Mardi, le 08 Mai 2018, sous la Haute Présidence de Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA**, Président de la République, Chef de l'Etat, le Conseil des Ministres s'est réuni à 11 heures, dans la salle habituelle au Palais de la Présidence de la République.

En début de séance, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a fait une importante communication au cours de laquelle, il a félicité les membres du Gouvernement pour leur nomination. Un Gouvernement qu'il a voulu d'ouverture de par la diversité des origines politiques et des parcours des hommes et des femmes qui le composent.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a tenu également à rappeler les trois (3) lignes directrices qui devront désormais guider l'action de ce gouvernement, notamment :

- le sens des priorités ;
- le sens du concret ;
- le sens de l'efficacité.

En effet, a-t-il rappelé, les Ministres ont été honorés d'être choisis parmi tant de gabonais pour se mettre au service de leurs compatriotes, au service de l'ensemble du peuple gabonais.

Pour ce faire, le Gouvernement doit donc établir une priorisation des actions à mener en faveur des gabonaises et des gabonais en vue de l'amélioration au quotidien de leur condition de vie.

Ainsi, les actions menées par les Ministres se doivent d'être concrètes, visibles sur le terrain et celles-ci doivent être réalisées dans la célérité, l'efficacité : le Gouvernement doit apporter des solutions rapides aux problèmes auxquels les gabonaises et les gabonais sont confrontés.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a par ailleurs exigé des membres du Gouvernement, de la solidarité et la probité.

Le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** attend donc des Ministres :

- une solidarité absolue et sans faille, car, pour lui, le Gouvernement est une équipe qui doit jouer collectif ;
- la probité et l'éthique doivent être des valeurs fondamentales pour chacun des membres du Gouvernement dans l'exercice au quotidien des missions qui leur sont dévolues ;
- la célérité, le respect des délais dans la mise en œuvre des actions.

Enfin, le Président de la République, Chef de l'Etat, Son Excellence **Ali BONGO ONDIMBA** a rappelé que le peuple gabonais attend des résultats maintenant.

L'un des chantiers prioritaires à poursuivre et à mener avec diligence est l'organisation des élections législatives pour lesquelles, sous aucun prétexte, ne doivent connaître un nouveau report.

L'exécution des projets du Programme d'Urgence, le Fonds d'Initiatives Départementales (FID) et la poursuite de la mise en œuvre du Plan de Relance Economique (PRE) doivent demeurer prioritaires pour le Gouvernement.

Enfin, le Conseil des Ministres a entériné les mesures individuelles suivantes :

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

CABINET DU PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE

- Conseiller Spécial, Chargé de Missions du Président de la République, Secrétaire du Conseil des Ministres : Monsieur **Puanne Paulin MOUSSOUNDA**.

PRIMATURE

**SECRETARIAT GENERAL DU
GOUVERNEMENT**

- Secrétaire Général du Gouvernement :
Monsieur **Jonas Prosper LOLA MVOU**.

**MINISTERE DU PETROLE ET DES
HYDROCARBURES**

**SOCIETE NATIONALE DES
HYDROCARBURES DU GABON (GABON OIL
COMPANY)**

- Administrateur Directeur Général : Monsieur
Patrichi Christian TANASA.

Je vous remercie.

FIN.